



Séjour au Lac de SERRE-PONCON

« Au Camping Municipal de la Baie St Michel »

Du lundi 12 Juillet au vendredi 16 Juillet 2021

10/12 ans



Parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour un séjour qui va se dérouler au Camping Municipal de la Baie St Michel, situé sur la commune de CHORGES (05230) au bord du lac de Serre-Ponçon.

Ce séjour s'inscrit dans le cadre du projet passerelle de la MJC. Ce projet a pour but de créer la rencontre entre les enfants des secteurs enfance et les plus jeunes du secteur jeunesse.

Voici donc un certain nombre d'informations pour vous permettre de bien préparer le séjour avec votre enfant !

Vous trouverez donc :

- ✓ Des informations sur le lieu du séjour et les tarifs
- ✓ La vie quotidienne durant le séjour
- ✓ Des questions-réponses fréquentes
- ✓ La liste de vêtements à apporter (trousseau)
- ✓ Le règlement du séjour
- ✓ Le test d'aisance aquatique

N'hésitez pas à nous solliciter, nous restons à votre disposition !

L'équipe d'animation de la MJC

MJC Lucie Aubrac – Espace Capuche
56 rue général Ferrié
38100 Grenoble
06 09 83 13 51

MJC Lucie Aubrac –Espace Clos d'Or
111 rue de Stalingrad
38100 Grenoble
06 62 75 57 49

Informations

Séjour Passerelle

Départ :

Lundi 12/07/21 - RDV à l'accueil de loisirs de la MJC - Capuche
RDV à 9h
Départ dans la matinée

Retour :

Vendredi 16/07/21 vers 16h30 à la MJC - Capuche

Responsables :

Alexis MERMIN – Directeur du Séjour
Et 2 Animateurs : Cyrielle et Axel

Transport :

2 Mini-bus de la MJC

Hébergement :

Sous tentes
Camping Municipal de la Baie St Michel
Baie St Michel
05230 CHORGES

Repas :

Les enfants cuisineront les repas accompagnés par les animateurs
(Petit-déjeuner, déjeuner et dîner)

Activités :

- Activités autour du lac :
 - Baignade surveillée
 - Jeux de plage (volley-ball, badminton...)
 - Jeux aquatiques gonflables
- Découverte du lac et ses environs
 - Mini rando sur les hauteurs du lac
 - Découverte du village de Chorges

Réunion MJC- parents : Mercredi 30 Juin 2021 à 18h30 dans la salle polyvalente de l'Espace Capuche
présence de tous les parents OBLIGATOIRE, sous peine de non participation au séjour

Merci de nous contacter aux numéros ci-dessous en cas d'indisponibilité sur le jour et l'heure de la réunion, afin de prévoir un autre moment avant le départ.

N° téléphone : 04 38 02 24 90 (demander Alexis)

Séjour Passerelle

10/12 ans

Du 12 Juillet au 16 Juillet 2021

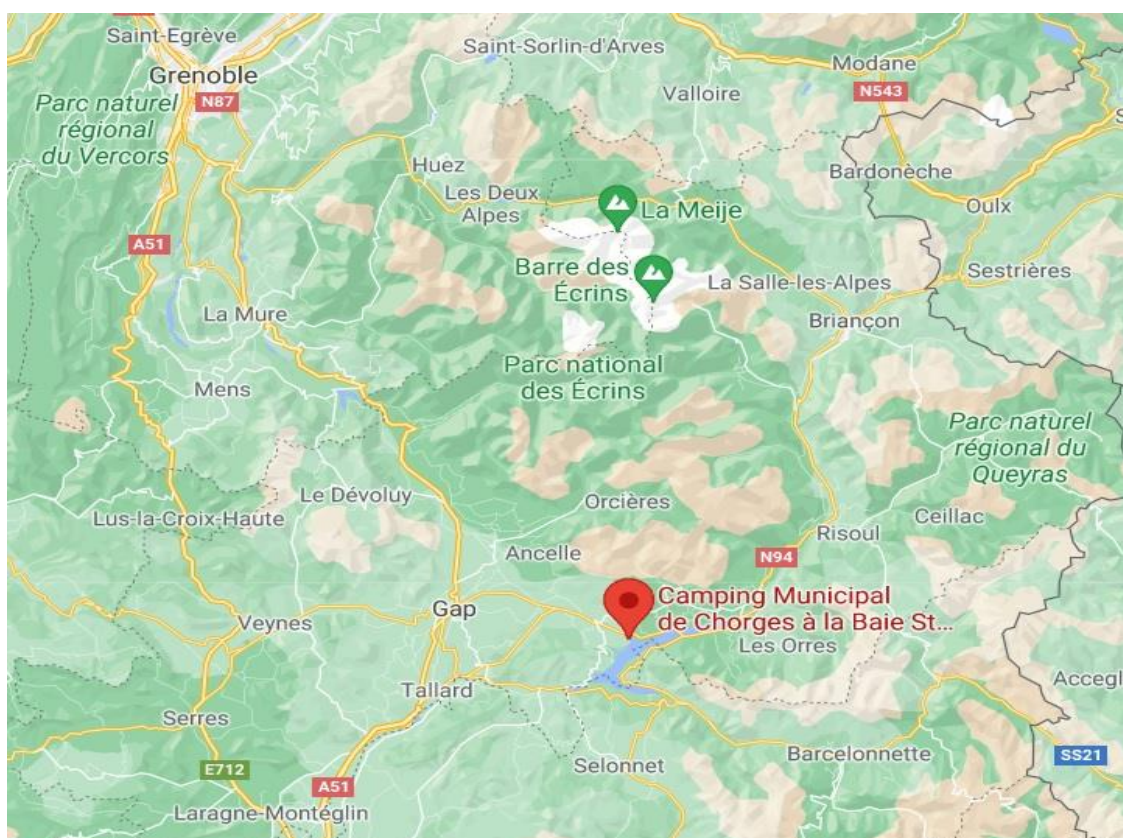
QF	CCAS/jour	Prise en charge CCAS (pour les Grenoblois)	A charge famille
Moins de 271	26,99	134,95	50
De 272 à 343	26,12	130,6	54,35
De 344 à 415	23,92	119,6	65,35
De 416 à 487	21,80	109	75,95
De 488 à 559	19,99	99,95	85
De 560 à 631	15,59	77,95	107
De 632 à 704	15,21	76,05	108,9
De 705 à 776	11,24	56,2	128,75
De 777 à 848	9,75	48,75	136,2
De 849 à 920	8,32	41,6	143,35
De 920 à 993			148,35
De 994 à 1114			153,35
De 1115 à 1295			158,35
De 1296 à 1446			163,35
De 1447 à 1597			168,35
De 1598 à 1698			173,35
De 1699 à 1798			178,35
De 1799 à 1999			183,35
De 2000 et +			188,35

Le lac de Serre-Ponçon, c'est où ?

Situé à cheval entre les Hautes-Alpes et les Alpes de Hautes-Provence, alimenté par les puissantes rivières torrentielles que sont La Durance et l'Ubaye, le lac de Serre-Ponçon est au cœur des Alpes du sud.



Combien de temps dure le trajet jusqu'au camping ? Le camping est situé à 116km soit environ 2h30 en minibus.



Pourquoi un séjour au lac ?

Un séjour pour des enfants de cet âge-là favorise le « vivre ensemble », c'est une opportunité de découvrir la vie en collectivité en dehors de la famille. De plus, le cadre naturel du lac de Serre-Ponçon permet aux enfants de découvrir de nouveaux horizons et prendre conscience de leur environnement.

Questions parents/enfants :

✓ Et on part avec qui ?

Un directeur, diplômé du BPJEPS et 2 animateurs diplômés BPJEPS et BAFA, ayant l'expérience à la fois du centre de loisirs, et des mini-camps.

✓ Et le programme dans tout ça ?

Le programme est actuellement réfléchi par l'équipe d'animation. Vous aurez le programme complet lors de la réunion du **mercredi 30 JUIN 2021**.

Il sera construit de manière à respecter le rythme des enfants.

Bien sûr, il sera soumis aux envies et choix des enfants, il pourra donc être modifié tout au long du séjour.

✓ Comment se passe la vie quotidienne ?

Durant le séjour, nous serons installés au sein du camping de la Baie St Michel à CHORGES (05).

Dans ce camping, les enfants dormiront sous tentes non mixtes (2 enfants maximum par tente).

Les animateurs auront une tente à part, mais à côté de celles des enfants.

Les sanitaires sont à proximité de l'emplacement, les enfants seront toujours accompagnés comme pour tous les déplacements dans le camping.

De plus, une tente cuisine de 15m² sera installée sur l'emplacement pour permettre au groupe de préparer les repas dans de bonnes conditions sanitaires ainsi que pour se mettre à l'abri en cas de mauvais temps. Nous y disposerons tables, bancs, gazinière ainsi qu'un réfrigérateur.

Voici un exemple de l'organisation d'une journée :

Le déroulement d'une journée est à peu près le même chaque jour afin d'offrir aux enfants le plus de repères. Toutefois, la « journée-type » est modulable : les horaires peuvent être modifiés, s'adaptant quotidiennement aux activités prévues, aux enfants et à l'équipe.

Réveil échelonné jusqu'à 9h

De 7h à 9h30 : Petit déjeuner, préparation, jeux de société, dessins

De 9h30 à 10h : Toilette du matin puis présentation de la journée aux enfants

De 10h à 12h : Activités + préparation du repas

De 12h à 13h30 : Repas + rangement, vaisselle...

De 13h30 à 14h30 : Temps calme

De 14h30-16h30 : Activités

De 16h30 à 17h : Goûter

De 17h à 17h30 : Activités libres (choix des enfants)

De 17h30 à 19h : Douches + préparation du repas

De 19h à 20h : Repas + rangement, vaisselle

De 20h à 20h45 : Veillée

A 22h: Extinction des feux

✓ **Mon enfant fait son premier séjour, je suis inquiet(e) pour le soir, comment ça se passe ?**

Nous les accompagnons dans le premier temps d'endormissement, les rassurant de notre présence. Les tentes des animateurs seront bien identifiées dans le cas d'un petit souci dans la nuit.

Par contre, il est intéressant de mettre dans le sac de votre enfant un petit objet ou vêtement (t-shirt, photo, livre...etc.) qui lui rappelle votre présence.

✓ **Mon enfant a un régime alimentaire (sans porc, allergies...), comment ça se passe ?**

Nous prenons en compte toutes les informations pour que chaque enfant bénéficie d'un repas selon son régime alimentaire

✓ **Mon enfant à un traitement médical avant de partir, comment ça se passe ?**

Merci de mettre l'ensemble des médicaments dans une trousse fermée avec :

- Nom et prénom sur la trousse
- Ordonnance médicale au nom de l'enfant

Et de donner cette trousse à votre arrivée à la MJC pour que l'animatrice référente puisse donner le traitement médical prévu. Sans ordonnance, rien ne peut être donné.

✓ **Si mon enfant tombe malade, comment ça se passe ?**

Les « petits bobos » sont pris en charge par les animateurs (formé au BAFA et PSC1).

Si c'est plus important (angine, gastro...etc.), nous amenons votre enfant chez le médecin le plus proche, avançant les frais de consultation et médicamenteux.

Vous êtes, bien sûr, prévenus avant la consultation chez le médecin. Une facture et une fiche de soin pour la sécurité sociale vous sera transmise au retour.

✓ **Faites-vous des lessives ?**

Non, pour un séjour d'une semaine, il n'est pas nécessaire de faire des lessives, prévoyez le nombre de vêtements suffisants, en tenant compte des petits oublis qui peuvent arriver. Un prénom sur l'étiquette des vêtements de votre enfant facilite la gestion du linge ! (cf. trousseau vêtements)

✓ **J'aimerais savoir si tout va bien au séjour, comment je fais ?**

L'animatrice référente du séjour retransmettra des nouvelles tous les jours du séjour à la MJC. Vous pourrez ainsi téléphoner au **06 09 83 13 51** pour avoir des nouvelles.

Si jamais votre enfant a un petit coup de blues et que les animateurs n'arrivent pas à le consoler, il peut arriver que l'on vous appelle, mais cela est très rare.

✓ **Mon enfant veut emmener des objets de valeur (console, portable...).**

Nous nous dégageons de toute responsabilité quant aux objets de valeur emmenés. Nous ne serons pas tout seul dans le camping, et ne sommes pas en mesure de les mettre en sécurité, il est donc préférable de laisser ces objets à la maison !!

Et puis ... pas besoin de son portable ou de sa DS au lac !

✓ **Est-il possible de donner de l'argent de poche à mon enfant ?**

Oui, il est possible de laisser un peu d'argent de poche à votre enfants (max 20euros)

L'argent de poche doit être mis dans une enveloppe au prénoms et nom de votre enfant. Le directeur du séjour sera garant de ces enveloppes et les distribuera aux enfants lors des temps dédiés.

Cette fiche est à mettre dans le sac de l'enfant.

Penser à étiqueter les affaires de votre enfant, et n'oubliez pas le doudou pour les plus jeunes.

Trousseau				
Effets à emporter		Conseillée	Arrivée	Départ
Linge de corps	Slip ou culotte	7		
	Chaussettes	7		
	T-shirt	5		
Nuit	Pyjama	2		
Pour le jour	Short ou bermuda	4		
	Pantalons	2		
	Survêtement (haut+bas)	2		
	Sweat ou pull	2		
	Pull chaud	1		
	Blouson ou veste	1		
Pluie	Imperméable ou coupe-vent	1		
Chaussures	Chaussures fermées qui peuvent aller dans l'eau	1		
	Basket ou chaussures de randonnée	1		
	Tatanes ou tong (pouvant aller sous la douche)	1		
Pour la toilette	Serviette de toilette	1 grande + 1 petite		
	Gant de toilette	1		
	Trousse de toilette	1		
Divers	Paquet de mouchoirs	2		
	Sac à dos	1		
	Gourde	1		
	Lampe de poche et piles de rechange	1		
	Sac de couchage	1		
	Matelas de sol	1		
	Doudou	(si besoin)		
	Lunette de soleil	1		
	Casquette ou chapeau	1		
	Crème solaire	1		
	Citronnelle	1		
	Sac pour linge sale	1		
	Pour l'eau	Maillot de bain	1	
Serviette de bain		1		

La trousse de toilette doit contenir : une brosse à dent, un dentifrice, un savon, une brosse à cheveux, un shampoing, élastiques

Si votre enfant doit prendre un traitement pendant le séjour, merci de mettre l'ensemble des médicaments dans une trousse fermée avec :

- ✓ **Nom et prénom sur la trousse**
- ✓ **Ordonnance au nom de l'enfant**

REGLEMENT SEJOUR SERRE PONCON (Hautes-Alpes)

Ces quelques règles élémentaires seront la garantie d'une bonne ambiance et permettront à tous, jeunes et animateurs, de passer un agréable séjour.

Sont interdits :

Le manque de respect envers les animateurs, les personnes présentes sur place et les autres jeunes ;
Le langage grossier et injurieux,
Les bagarres,
Le vol,
La baignade sans surveillance.

Sont à respecter :

Les consignes données par les animateurs,
Les horaires fixés pour chaque jour
Les consignes de rangement et d'hygiène des tentes et de la base

Sont conseillés :

Les sourires et la bonne humeur,
L'amusement et le plaisir.
L'envie et l'investissement

Attention :

Les jeunes sont entièrement responsables de leurs objets de valeur durant le séjour

**Rappel : Rendez-vous le Lundi 12 Juillet 2021
à 8H00 à la MJC.**

**Retour le Vendredi 16 Juillet 2021
En fin d'après-midi.**

Grenoble, le 03 Mai 2021

Signature
Des parents

Signature
du jeune

Signature
des animateurs